

Les infos du Conseil du 27 août 2010

Délégation

Marc Moser se rendra à l'Apéro-bois exceptionnel organisé par Lignum Jura bernois, à l'occasion de son 20e anniversaire, le 21 octobre prochain à 16 h, à la HES architecture, bois et génie civil, à Bienne.

Théâtre Palace

Les autorités ont reçu, de l'administration de l'Association Théâtre Palace, un courrier leur annonçant que des travaux importants sont nécessaires immédiatement. Travaux qui sont devisés à quelque 2 millions de francs. Pour éviter d'utiliser à cette fin les subventions d'exploitation versées par les communes actionnaires, l'association préconise la cession gratuite des actions, par lesdites communes à la ville de Bienne.

Ainsi le financement de l'institution et de ses activités ne subirait-il aucun changement, tandis que le calendrier des travaux permettra une saison de spectacle normale.

Le Conseil municipal s'est unanimement rallié à cette proposition et la commune cédera donc ses 500 actions à 10 francs.

Ce n'est pas un oubli

Mercredi, on a procédé au goudronnage de la rue de l'Envers, dans sa section située en dessus de la Gare. Une partie de la chaussée, d'environ 100 mètres, a volontairement été laissée en l'état, devant les immeubles en construction. Son goudronnage interviendra à l'issue des travaux.

Passage à niveau : première étape

Les CFF ont adressé tout récemment aux autorités le projet d'équipement du passage à niveau de la guérite - celui donc qui sera maintenu -, prévoyant des installations de type «micro», à savoir une croix de Saint-André et des feux clignotants, pour un coût estimé à 210'000 francs, à charge de la grande régie.

Equipés de ce dossier complet, le Conseil municipal est désormais chargé d'obtenir le consentement signé des riverains.

Trop de fuites

Face aux trop nombreuses fuites d'eau survenant dans le secteur du Champ de l'Ombre - où certaines sections de conduite présentent un diamètre de 100 mm et d'autres de 125 mm -, le Conseil va demander incessamment des offres pour le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable. Cet objet sera ensuite inscrit au budget 2011. /dez